



DEVENIR PARTENAIRE

Green Marine Europe

Green Marine Europe est un programme volontaire de certification environnementale pour les armateurs européens.

En devenant membre de Green Marine Europe, vous aidez à rehausser la performance environnementale de l'industrie maritime européenne grâce à un processus d'amélioration continue, à renforcer les relations entre les diverses parties intéressées et à mieux faire comprendre les activités de l'industrie et ses avantages environnementaux.

Les **Partenaires** de Green Marine Europe et de l'Alliance verte regroupent des fournisseurs de services, produits, technologies et/ou équipements permettant aux participants du programme d'améliorer leur performance environnementale. Chaque nouveau partenaire doit fournir une courte déclaration expliquant de quelle façon il répond au critère ci-dessus.

Tous s'engagent à faire la promotion de la politique environnementale auprès de leur clientèle et reçoivent une variante du logo de l'Alliance verte qu'ils peuvent véhiculer afin de démontrer leur engagement envers le programme environnemental.

Avantages pour les partenaires :

- L'utilisation du logo « Partenaire »
- Fiche gratuite dans le **Répertoire des produits et services environnementaux** (en ligne). Le répertoire inclut les nom, logo, description, coordonnées et lien vers le site Web de chacun des partenaires de l'Alliance verte et permet une recherche par mots clés et région.
- Annonce de votre membership sur le site Web, Twitter et dans l'infolettre de l'Alliance verte diffusée auprès de plus de 4000 abonnés
- Une visibilité accrue auprès des compagnies participantes
- Des taux préférentiels lors des conférences GreenTech de l'Alliance verte
- Des taux préférentiels pour l'achat d'espace publicitaire dans le magazine de l'Alliance verte
- Adhésion à titre de partenaire Alliance verte pour les organisations internationales

En tant que partenaire de Green Marine Europe, les compagnies acceptent d'utiliser le logo de l'Alliance verte en respect avec des normes de communication et de promouvoir leur appui au programme. La grille de tarification annuelle est établie en fonction du nombre d'employés de l'entreprise :

GRILLE DE COTISATION DES PARTENAIRES (2022)	
Compagnies ayant moins de 50 employés	721€ (plus taxes, si applicable)
Compagnies ayant 50 employés ou plus	1203 € (plus taxes, si applicable)

Il est facile d'adhérer en ligne, visitez la page **Partenaires** de notre site web pour tous les détails.